

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat  
**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social  
**Band:** 59 (1986)  
**Heft:** 12

## **Inhaltsverzeichnis**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# A nos lecteurs

A l'heure où ces lignes sont rédigées, la votation des 6 et 7 décembre sur le contre-projet fédéral pour une meilleure protection des locataires appartient encore à l'avenir. Mais ses résultats seront connus à l'heure où vous lirez ces lignes.

On sait que l'Union suisse pour l'amélioration du logement et sa section romande ont pris position en faveur du contre-projet fédéral, après avoir approuvé que les représentants des mouvements de locataires aient retiré leur initiative au profit du contre-projet fédéral; ce fut là une preuve de sagesse politique, dont on veut souhaiter qu'elle se révèle payante au lendemain de cette votation. L'USAL a en effet la ferme conviction que le droit actuel en matière de bail à loyer s'en trouvera sensiblement amélioré.

Cela dit, il convient pour le rédacteur de prendre congé de vous, amis lecteurs: après treize années consacrées à la rédaction de votre revue préférée, c'est ici le dernier billet que je vous adresse. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 1987, la rédaction sera assurée par mon excellent confrère et ami M. François-Joseph Z'graggen. Sous son impulsion, la revue va faire peau neuve, tant dans sa couverture que dans sa présentation intérieure, bref, un rajeunissement que notre revue mérite bien à l'aube de sa sixième décennie d'existence. Nous vous laissons la surprise de découvrir au début de l'année le nouveau visage de l'Habitation.

Ainsi donc, j'adresse mes souhaits de réussite au nouveau rédacteur et à vous, lecteurs, mes vœux pour les fêtes et l'an nouveau.

Pierre-Etienne Monot.

---

## Sommaire

---

Aménagement, politique foncière et politique du logement: programme de la journée d'étude de l'ASPAN	3
Société coopérative d'habitation Genève: extraits du rapport sur l'exercice 1985-1986	4
La Cité Bel-Air à Marly (FR), par Bernard Vouga	10
Actualité du logement	16

---

## habitation

Revue de Suisse romande  
pour le logement,  
l'architecture, l'urbanisme,  
l'aménagement du territoire  
et la protection  
de l'environnement.

### Edition

section romande de l'Union suisse pour  
l'amélioration du logement, rue Clos-de-Bulle 8,  
1004 Lausanne.

### Bureau de la section romande

Bernard Vouga, architecte, Lausanne, président  
René Gay, Genève, vice-président  
Pierre Liniger, Lausanne, secrétaire  
Adriano Rizzetto, Lausanne, caissier

### Rédaction

Pierre-Etienne Monot, architecte EPF-L,  
enseignant à l'EAUG,  
rue Cité-Derrière 15, 1005 Lausanne,  
tél. (021) 22 51 49.

### Comité de rédaction

Président: B. Vouga.  
Membres: MM. R. Gay, P. Gilliland.

### Administration et publicité

Avenue de Tivoli 2, 1007 Lausanne  
Chèques postaux 10-6622-9, tél. 021 / 20 41 41

### Diffusion

La revue *HABITATION* est l'organe officiel des  
sociétés coopératives d'habitation affiliées à  
l'USAL Section romande de l'Union suisse pour  
l'amélioration du logement, du Groupe de Suisse  
occidentale et du Groupe du Valais, de l'ASPAN  
(Association suisse pour l'aménagement national),  
de la FAS (Sections romande et genevoise  
de la Fédération des architectes suisses)

### Abonnement

Suisse: Fr. 29.- par an. Etranger: Fr. 42.-  
Prix du présent numéro: Fr. 3.40.  
Chèques postaux 10-6622-9.